



Des nouvelles du groupe MIH : rapprochement n'est pas fusion

Les mutuelles fondatrices du groupe MGEN-Istya-Harmonie ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens en créant, **dans le respect de leur identité respectives**, un groupe leader de la protection sociale. Ce groupe portera une stratégie globale.

« T'y vas, T'y vas pas ? », « J'y vais, J'y vais pas ? ». MIH fait beaucoup parler. L'information véhiculée est plus ou moins vérifiée. Entre ceux qui savent désormais qu'ils vont quitter Union pour cette aventure, ceux qui s'interrogent, et ceux qui restent dans la Mutuelle, la distance semble gagner du terrain, être source de questionnements, d'inquiétudes ou de réjouissances, selon les cas, la fiabilité, la qualité, le niveau d'information.

Pour ceux qui rejoignent MIH

Actuariat groupe, Audit, Juridique institutionnel, Développement international et la fonction achat sont concernés.

Selon l'organisation cible UMG au 15/06/17, 35 salariés d'Union sont identifiés pour transfert de leur activité :

3 personnes vers la Direction générale MIH

6 personnes vers la Direction développement des services innovants

Objectif : créer et piloter, en propre ou dans le cadre de partenariats, des services nouveaux et de renforcer l'existant au bénéfice des mutuelles du groupe, de leurs adhérents et clients ainsi que des professionnels de santé

- 5 personnes vers la Direction finances et risques groupe

Objectif : mettre en œuvre les moyens permettant d'exercer l'influence dominante et le contrôle stratégique du groupe, rendre compte du caractère prudentiel du groupe, notamment par l'encadrement de fonctions clés actuarielles, vérification de la conformité et gestion des risques (correspondant de l'ACPR)

- 21 personnes vers la Direction du secrétariat général

Objectif : soutenir et accompagner la vie institutionnelle et mutualiste du groupe, gérer les moyens généraux et informatiques de l'UMG, piloter des moyens de support partagés au service des mutuelles (juridiques et achats), contribuer à la fonction prudentielle du groupe en gérant toute sa dimension audit interne

La matrice fonctionnelle de passage n'a pas été communiquée (*document réclamé dans toutes les instances et que l'employeur doit fournir en application de l'accord de méthode interentreprise signé le 15/06/17*).

Les préfigureurs MIH ont reçu ou doivent recevoir (*modèle de documents réclamé par vos représentants syndicaux*) :

- Lettre de mission si affectation <50%
- Avenant à contrat de travail avec la mutuelle d'origine si affectation >50%

A compter de septembre – AG constitutive MIH 13/09/17 – le salarié recevra, pour formaliser sa mobilité, une lettre de proposition de mobilité établie par MIH. Il aura alors un délai de réflexion de 10 jours. Après acceptation (*application volontaire du L1224-1 du code du travail qui implique l'acceptation expresse*), il se verra proposer une convention de mobilité tripartite (*lui-même, son ancien employeur, le futur employeur*) et un contrat de travail avec sa nouvelle entreprise (comprenant les garanties et reprise du « passif social », cad droits CET, CP acquis, ...).

Les représentants syndicaux et l'employeur MIH ont commencé à aborder le statut social des salariés transférés (*tous sous CCN Mutualité*): temps de travail, CET, dispositifs d'accompagnement à la mobilité professionnelle et/ou géographique (pour cette occurrence, uniquement les salariés d'Harmonie). Complémentaire santé, intéressement et numérique seront négociés par les représentants du personnel de l'entreprise siège du groupe MIH après installation.

Il y aura également une bourse de la mobilité à compter d'août / septembre pour ceux qui veulent faire acte de candidature sur des postes ouverts par le nouvel employeur. Les responsables du nouveau groupe indiquent qu'ils ont la volonté de pourvoir 85% des postes prévus dans l'organisation cible par des salariés issus des entités composant MIH (*groupe MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI et HFP*). *A retenir* : les dispositions de reprise - ancienneté, rémunération, congés, CET, CPF - seront aussi appliquées aux salariés qui intégreraient via la bourse de la mobilité.

Pour ceux qui restent MGEN Union

Le groupe MGEN garde son identité propre, ainsi que le lien avec ses adhérents. Comme dit le DRH « *Il y a un avenir à MGEN* ». Les instances représentatives du personnel sont en attente des informations relatives aux orientations stratégiques du groupe MGEN. Comme chacun sait désormais, plusieurs changements de dirigeants sont prévus au moment de l'Assemblée Générale.

Deux phases :

- D'une part, jusqu'au 6 juillet, une séquence liée à la constitution de l'UMG,
- Puis une séquence liée aux modifications organisationnelles du groupe Mgen en tant que tel, en relation avec la constitution de l'UMG mais pas uniquement (transfert partiel ou complet de certaines directions, dont mouvement de personnes, nouvelle direction générale, et aussi perspectives d'évolution du groupe dont projet de rattachement de la fonction financière et de la fonction RH de Mgen Technologie à Mgen Union d'ici la fin de l'année).

Il n'est donc pas prévu que MGEN Union rétrécisse en « *peau de chagrin* ». Le DRH indique qu'il pourrait y avoir des recrutements. Malgré un possible maintien en effectif (*à confirmer*), les activités du siège se verront probablement profondément modifiées.

L'Union faitière des SSAM sera créée mais, compte tenu du constat d'une structure et d'un fonctionnement très différents entre Mgen et Harmonie, le rapprochement opérationnel ne se ferait pas avant 2019. En conséquence, aucun transfert de salariés de la Direction concernée ne sera fait avant 2019. Mgen se centre sur H2020 dans l'optique de retour à l'équilibre budgétaire et des plans d'actions en cours.

Dans ce mouvement général de « *chassé-croisé* » - qui n'a rien d'estival – vos représentants CFDT vous accompagnent et s'investissent pleinement.

N'hésitez pas à nous contacter, nos informations sont fiables. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous avons besoin de toutes les forces volontaires et militantes.

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>